



RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01991

Numéro SIREN : 487 766 545

Nom ou dénomination : A.D.H PAYSAGES

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2016 sous le numéro de dépôt 2557

2557

A.D.H PAYSAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 39 Avenue des Rondaizes
41100 VILLIERS SUR LOIR
RCS BLOIS N° 487.766.545

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 18 JUILLET 2016

L'an deux mil seize,
Le dix huit juillet,
A dix heures,

La société ADPLH, Société civile au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 39 Avenue des Rondaizes 41100 VILLIERS SUR LOIR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 794438820 RCS BLOIS, représentée par ses cogérants Madame Anne HERVET et Monsieur Dominique HERVET.

Propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société A.D.H PAYSAGES,

Associée unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 août 2015 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

- VALEXCO, AUDIT dont le siège social est 41 avenue de la République BP 457 37174 CHAMBRAY LES TOURS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.
- SORECO dont le siège social est 18 Rue des Granges Galand BP 80443 37554 SAINT AVERTIN CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Att J#

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021.

Les sociétés VALEXCO AUDIT et SORECO ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société ADPLH
Représentée par ses cogérants

